

**DEPARTEMENT DU MORBIHAN****EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS****COMMUNE DE CAMPENEAC****Séance du 12 juin 2025**

L'an deux mille vingt-cinq, le douze juin à vingt heures, le Conseil municipal de la Commune de Campénéac, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle du Conseil de Campénéac, sous la présidence de Madame RENAUDIE Hania, Maire.

Date de Convocation : 6 juin 2025.

Présents : RENAUDIE Hania, Maire - GABARD Bruno - LE MOIGNE Nolwenn - NOEL Pierre - LARGEAU Chantal - SAVIGNE Pascal - WHITE Cécile - DRAGON Sandra - JUGEL Stéven - ALIX Mathilde - MOUNIER Benoit - MAHIEUX Jérémy - GRANDVALLET Chantal - DELOURME Jean-Pierre - DELERUE David.

Absents excusés : PONGERARD Pascale ayant donné procuration à JUGEL Stéven, PICARD Laurence ayant donné procuration à Chantal LARGEAU, MORIN DIEGO Isabelle ayant donné procuration à Mathilde ALIX, DENIS Stéphane ayant donné procuration à DELOURME Jean-Pierre.

Secrétaire de séance : Jean-Pierre DELOURME.

Nombre de conseillers :

En exercice : 19

Présents : 15

Votants : 19

Le quorum étant atteint, le Conseil peut valablement délibérer.

---

**Délibération n°2025/051**

**Objet : Adoption du Procès-Verbal de la séance du 10 avril 2025.**

Madame Le Maire rappelle aux Conseillers municipaux que le procès-verbal de la séance du Conseil municipal du 10 avril 2025 leur a été transmis avec l'envoi de la convocation du présent Conseil municipal.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal procède alors à un vote dont les résultats sont les suivants :

- |                 |                  |                           |
|-----------------|------------------|---------------------------|
| - Présents : 15 | - Pour : 19      | - Majorité absolue : 10   |
| - Votants : 19  | - Contre : 0     | - Suffrages exprimés : 19 |
|                 | - Abstention : 0 |                           |

Compte tenu de ces éléments, le Conseil municipal, à l'unanimité :

- Adopte le Procès-Verbal de la séance du 10 avril 2025.

Pour copie conforme,

Hania RENAUDIE,

Maire.



Jean-Pierre DELOURME,  
Secrétaire de séance.